



COMPTE-RENDU

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 8 octobre 2015

Le Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon s'est réuni le **jeudi 8 octobre 2015** à 18 h 30 à l'Hôtel de la Communauté du Grand Dijon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur François REBSAMEN.

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUET
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	

Membres absents :

M. François HELIE	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES
Mme Louise BORSATO-MARIN	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean DUBUET	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Anaïs BLANC	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Charles ROZOY
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Dominique BÉGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA

COMMUNICATIONS

En application des articles L 5211-10 et L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil en date du 10 août 2015, M. REBSAMEN a porté à la connaissance des conseillers des actes passés en vertu de la délégation reçue du Conseil. Le Conseil donne acte au Président.

ARRÊTÉS

- le 15/09/2015 : un arrêté déclarant sans suite le marché ayant pour objet les travaux de reconstruction de la tribune Est du Stade Gaston Gérard de Dijon - lot 18 « Signalétique »
- le 15/09/2015 : un arrêté déclarant sans suite le marché ayant pour objet les travaux de reconstruction de la tribune Est du Stade Gaston Gérard de Dijon - lot 17 « Agencement »
- le 15/09/2015 : un arrêté déclarant sans suite le marché ayant pour objet les travaux de reconstruction de la tribune Est du Stade Gaston Gérard de Dijon - lot 11 « cloisons sèches »
- le 21/08/2015 : un arrêté de désignation de monsieur Patrick CHAPUIS, vice-Président du Grand Dijon, pour conduire les négociations lors de la procédure de délégation de service public pour l'exploitation du crématorium à Dijon.
- le 21/08/2015 : un arrêté déclarant sans suite l'accord cadre ayant pour objet la création, l'exécution graphique et l'impression d'outils de communication - lot n°4 : impression numérique en grand format
- le 11/08/2015 : un arrêté de délégation de signature à madame Royer-Ecoffet, directrice du pôle Ressources Humaines mutualisé du Grand Dijon, pour toutes pièces portant affectation des personnels, les réponses aux demandes d'emploi et de stage, ainsi que les conventions pour l'accueil dans les services communautaires des stagiaires dans le cadre de leur scolarité.
- le 11/08/2015 : un arrêté de délégation de signature à monsieur PIROCCA, directeur du pôle "Politique de la Ville et Habitat" du Grand Dijon, des bons de commande jusqu'à 4000 € hors taxes
- le 11/08/2015 : un arrêté de délégation de signature à monsieur ROUMILHAC, directeur du pôle "Environnement" du Grand Dijon, pour les bons de commande du pôle "Environnement", incluant la compétence "Energie".
- le 11/08/2015 : un arrêté de délégation de signature à monsieur GOICHON pour les bons de commande jusqu'à 4 000€ hors taxes
- le 11/08/2015 : un arrêté de délégation de signature à monsieur LERCH, directeur du pôle "Eco-urbanisme et aménagement urbain" du Grand Dijon pour les bons de commande jusqu'à 4 000€ hors taxes
- le 11/08/2015 : un arrêté de délégation de signature à monsieur Philippe BERTHAUT, Directeur Général des Services, pour toutes questions relatives à l'administration de la Communauté urbaine Grand Dijon
- le 22/06/2015 : un arrêté décidant de signer une convention de déversement, de transfert et de traitement des rejets d'eaux usées avec la société S.P.P.H « Société de Production Pharmaceutique et d'Hygiène »
- le 22/06/2015 : un arrêté décidant de signer une convention de déversement, de transfert et de traitement des rejets d'eaux usées avec la société Dijon Energies
- le 22/06/2015 : un arrêté décidant de signer une convention de déversement, de transfert et de traitement des rejets d'eaux usées avec la société Laboratoires Cyclopharma
- le 22/06/2015 : un arrêté décidant de signer une convention de déversement, de transfert et de traitement des rejets d'eaux usées avec la société CB - Chocolaterie de Bourgogne
- le 11/06/2015 : un arrêté de délégation de Monsieur Benoît BORDAT, Conseiller communautaire pour toutes les questions relatives aux NTIC et à la e-administration.

CONVENTIONS

- le 09/09/2015 : un contrat de prêt d'un montant de 8 337 757,51 euros passé avec le Crédit Mutuel
- le 28/08/2015 : Convention de résiliation d'opérations d'échange de conditions d'intérêt passée avec la Royal Bank of Canada
- le 28/08/2015 : une confirmation d'opération d'échange conclue entre Royal Bank of Canada et la Communauté urbaine Grand Dijon
- le 08/07/2015 : une convention de partenariat relative aux enquêtes Déplacements préalables aux projets d'investissement du Grand Dijon liés à l'écomobilité passée avec l'état
- le 29/05/2015 : un Contrat d'occupation du domaine communautaire relatif aux installations publicitaires de grand format par la Société « JCDecaux »

MARCHÉS

- **le 31/08/2015** : Appel d'offres ouvert n° 2015188FM passé avec la société Garden arrosage, Somair Vervat, Naturalis pour un montant minimum de 12 500 euros HT - Fournitures diverses en espaces verts pour la CU du Grand Dijon - Lot 7 : fourniture pièces détachées pour arrosage automatique et fontaineries ;
- **le 31/08/2015** : Appel d'offres ouvert n°2015187FM passé avec la société Sonofep pour un montant minimum de 12 500 euros HT - Fournitures diverses en espaces verts pour la CU du Grand Dijon – Lot 6 : fourniture tuteurs et dérivés bois ;
- **le 31/08/2015** : Appel d'offres ouvert n° 2015186FM passé avec la société Sonofep sans montant minimum ni montant maximum - Fournitures diverses en espaces verts pour la CU du Grand Dijon – Lot 5 : fourniture plantes à massifs ;
- **le 31/08/2015** : Appel d'offres ouvert n° 2015185FM passé avec le groupement Sonofep, Soufflet Vigne, Guillebert pour un montant minimum de 14 166,66 euros HT - Fournitures diverses en espaces verts pour la CU du Grand Dijon - Lot 4 : fourniture horticole et outillages spécifiques espaces verts ;
- **le 31/08/2015** : Appel d'offres ouvert n° 2015184FM passé avec le groupement Soufflet Vigne, Sonofep, Naturalis pour un montant minimum de 41666,66 - Fournitures diverses en espaces verts pour la CU du Grand Dijon - Lot 3 : fourniture de substrat et d'engrais ;
- **le 31/08/2015** : Appel d'offres ouvert n° 2015183FM passé avec le groupement pépinières charentaises, Chauvire Pépinières, Rey pour un montant minimum de 20 833,33 euros HT Fournitures diverses en espaces verts pour la CU du Grand Dijon - Lot 2 : fourniture d'arbres, arbustes, plantes variées ;
- **le 18/08/2015** : Marché subséquent n°2015142AS04015 passé avec MERLIN/OLIVIER LESAGE pour un montant minimum de 13 815,00 euros HT - Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du Square rue de l'Ile suite à la mise en place d'une passerelle piétons / vélos ;
- **le 18/09/2015** : Appel d'offres ouvert n° 2015179FM passé avec la LYONNAISE DES EAUX Sans montant minimum ni montant maximum - Entretien préventif et curatif des réseaux d'eaux pluviales et des équipements associés du Grand Dijon- lot 3 : secteur Sud ;
- **le 16/09/2015** : Appel d'offres ouvert 2015178FM passé avec le groupe SOGEDO / SARP Sans montant minimum ni montant maximum -Entretien préventif et curatif des réseaux d'eaux pluviales et des équipements associés du Grand Dijon - lot 2 : secteur Est ;
- **le 18/09/2015** : Appel d'offres ouvert n° 2015177FM passé avec la LYONNAISE DES EAUX Sans montant minimum ni montant maximum - Entretien préventif et curatif des réseaux d'eaux pluviales et des équipements associés du Grand Dijon - lot 1 : secteur Nord ;
- **le 17/12/2014** : Appel d'offres ouvert n°2015171FM passée avec la société DEMONGEOT sans montant minimum ni montant maximum - Eclairage public et équipements électriques communaux travaux neufs et maintenance - Lot 8 (ancien marché SICECO) ;
- **le 17/12/2014** : Appel d'offres ouvert n°2015170FM passée avec la société EIFFAGE ENERGIE sans montant minimum ni montant maximum - Eclairage public et équipements électriques communaux travaux neufs et maintenance - Lot 7 (ancien marché SICECO) ;
- **le 06/05/2013** : Appel d'offres ouvert n°2015164FM passé avec la SARL PHYTRA ECOLOGIA pour un montant minimum de 4 593,60 euros HT - Contrôle de la végétation herbacée - désherbage raisonné de la commune de Longvic (avenant partiel) ;
- **le 06/05/2013** : Appel d'offres ouvert n°2015163FM passé avec la société ETR BOURGOGNE pour un montant minimum de 12 021,75 euros HT - Entretien mécanique des fossés et accotements de voirie de la commune de Longvic (avenant partiel) ;
- **le 16/05/2011** : Appel d'offres ouvert n°2015144FM passé avec le Groupement solidaire : BFCL / GASQUET ENTREPRISE pour un montant minimum de 2 161 338,00 euros HT - Maintenance globale pour l'exploitation, la gestion et la rénovation des installations d'éclairage public, d'équipements sportifs, de mise en valeur du patrimoine et d'illuminations de Noël (ancien marché de la commune de Marsannay) ;
- **29/06/2015** : Marché subséquent n°2015123AS028130000 passé avec la société QUARON pour un montant de 190 € HT / T - Marché subséquent n°10 Fourniture de soude caustique dosée à 50% ;
- **le 27/07/2015** : Marché négocié n° 2015127FM passé avec SPIE SUD EST pour un montant de 147 040 euros HT Mise à jour de la supervision du système de contrôle-commande de l'UIOM et migration des serveurs ;

- le **27/07/2015** : Appel d'offres ouvert n°2015139FD passé avec REPRINT, ICO IMPRIMERIE, DICOLOR, SPRINT, S2E IMPRESSIONS Sans montant minimum ni montant maximum - Accord Cadre "Création, exécution graphique et impression d'outils de communication pour la Centrale d'Achat du Grand Dijon " Lot n°3 : impression numérique de documents ;
- le **27/07/2015** : Appel d'offres ouvert n°2015138FD passé avec REPRINT, SPRINT, BELVET RGB, ICO IMPRIMERIE, VIDONNE, ROSE TRAME Sans montant minimum ni montant maximum - Accord Cadre "Création, exécution graphique et impression d'outils de communication pour la Centrale d'Achat du Grand Dijon " Lot n°2 : impression offset de documents ;
- le **27/07/2015** : Appel d'offres ouvert n°2015137FD passé avec KB STUDIO, FUGLANE, JPM ET ASSOCIES, TEMPS REEL, SARL T2 AMT, STUDIO INDELEBIL, UN BRIN GRAPHIC Sans montant minimum ni montant maximum - Accord Cadre "Création, exécution graphique et impression d'outils de communication pour la Centrale d'Achat du Grand Dijon " Lot n°1 : création, exécution graphique de documents ;
- le **21/07/2015** : Appel d'offres ouvert n°2015135FM passé avec la société APAVE pour un montant minimum de 58 500,00 - Mission SPS et CT Piscine du Carrousel - lot n°2 ;
- le **21/07/2015** : Concours n° 2015136FM passé avec le groupement COSTE, ARCHIMEN, TUAL, CYPRIUM, ACOUSTIQUE VIVIE, SILVA LANDSCAPING pour un montant minimum de 2 331 358,11 euros HT - marché de maîtrise d'œuvre Piscine du Carrousel ;
- le **21/07/2015** : Appel d'offres ouvert n°2015134FM passé avec QUALICONSULT pour un montant minimum de 9 996,00 - Mission SPS et CT Piscine du Carrousel - lot n°1 ;
- le **06/07/2015** : Appel d'offres ouvert n°2015115FM passé avec le groupement IDEES21/TARVEL pour un montant minimum annuel de 33 333,33 € HT - Entretien courant des espaces verts - Lot 4 entretien des cours et plans d'eau ;
- le **06/07/2015** : Appel d'offres ouvert n° 2015113FM passé avec le groupement ID VERDE/VDS PAYSAGE/PROMUT pour un montant minimum annuel de 183 333,33 € HT - Entretien courant des espaces verts - Lot 2 entretien des espaces verts du secteur est ;
- le **06/07/2015** : Appel d'offres ouvert n°2015112F pour un montant minimum annuel de 131 666 € HT - Entretien courant des espaces verts -Lot 1 entretien des espaces verts des secteurs nord et sud,
- le **04/07/2015** : Appel d'offres ouvert n°2015114FM passé avec le groupement ILEO/ROSSI ESPACE VERT pour un montant minimum annuel de 16 666,66 € HT - Entretien courant des espaces verts – Lot 3 entretien du patrimoine arboré ;
- le **03/07/2015** : Marché négocié n°2015121FM passé avec la société REEL pour un montant minimum de 109 360 euros HT - Fourniture de pièces de rechange contrôle serrage charpente voies de roulement des ponts roulants ;
- le **29/04/2015** : Marché subséquent n°2015089AS04015 passé avec la société EGIS pour un montant de 75 172,50 euros HT - Maîtrise d'œuvre pour la piétonisation des rues Piron/Charrue et Bourg ;

MARCHÉS À PROCÉDURES ADAPTÉES

- le **28/08/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015180AM passé avec la société AQUABELLEC pour un montant maximum de 50 000,00€ HT/an sur 4 ans - Maintenance et contrôles réglementaires des disconnecteurs (hors chaufferie) - Centrale d'achat ;
- le **01/09/2015** : Marché à procédure adaptée n° 2015176AM passé avec ANIMO CONCEPT pour un montant maximum annuel de 33 000,00€ HT - Fourniture de sacs de déjection canine - lot n°1 : sac de déjection canine en liasse ;
- le **30/03/2009** : Marché à procédure adaptée n°2015174AM passé avec ATELIERS MUTUALISTES pour un montant de 1 715,64 euros HT par an - Entretien des espaces verts de la ZAC d'Ahuy (partie Zone d'activités)
- le **28/08/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015173AM passé avec ATRM pour un montant 79 170,00 euros HT - Remplacement de deux trémies inférieures à mâchefers et d'une station de renvoi d'extracteur pour l'UIOM ;
- le **23/06/2015** : Marché n°2015162AM passé avec la société DEMONGEOT pour un montant annuel de 100 800 € HT relatif à la maintenance préventive - Contrat d'entretien d'éclairage public (ancien marché de Longvic)

- le **01/11/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015161AM passé avec l'EARL DE LA SANS FONNAISE pour un prix forfaitaire de 700 € HT par passage - Prestations de déneigement (ancien marché Perrigny) ;
- le **09/04/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015160AM passé avec la société EOLE NETTOYAGE sans montant minimum - Prestations de balayage (ancien marché Perrigny) ;
- le **24/04/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015159AM passé avec la société Romain GAILLARD pour un montant de 1 800 € HT - Prestations de débroussaillage (ancien marché Fenay) ;
- le **22/01/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015158AM passé avec la société Wawrzyniak pour un montant de 7 240 € TTC par an - Prestations de balayage (Sennecey) ;
- le **04/04/2013** : Marché à procédure adaptée n°2015157AM passé avec la société FEVRE VIELLARD pour un montant de 20 500 € HT - Entretien des espaces verts (ancien marché de Neuilly) ;
- le **22/05/2013** : Marché à procédure adaptée n°2015156AM passé avec la société ISS ESPACES VERTS pour un montant de 44 756,92 € HT - Entretien des espaces verts (ancien marché de Chevigny) ;
- le **17/04/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015155AM passé avec la LYONNAISE DES EAUX pour un montant de 13 509 € HT - Curage et nettoyage des réseaux d'eaux pluviales (ancien marché de Chevigny) ;
- le **06/06/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015154AM passé avec la société DARGENT pour un montant de 11 900,05 € HT par an - Désherbage des rues et des trottoirs (ancien marché de Chevigny-Saint-Sauveur) ;
- le **08/07/2013** : Marché à procédure adaptée n°2015153AM passé avec la société SRA SAVAC pour un montant minimum de 28 880,60 € HT par an et maximum 29 280,60 € HT par an Entretien des ouvrages d'eaux pluviales (ancien marché de Marsannay) ;
- le **24/05/2012** : Marché à procédure adaptée n°2015152AM SARP CENTRE EST pour un montant minimum de 15 000 € HT par an et maximum de 30 000 € HT par an - Curage et nettoyage des réseaux d'eaux pluviales (ancien marché de Saint Apollinaire) ;
- le **20/07/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015151AM passé avec la société BFCL CITEOS pour un montant annuel de 1 100 € HT par an - Maintenance et entretien de l'éclairage public de Sennecey les Dijon ;
- le **14/01/2012** : Marché à procédure adaptée n°2015150AM passé avec l'entreprise DEMONGET sans montant minimum - Prestations de maintenance des installations d'éclairage public sur la commune de Neuilly les Dijon ;
- le **04/08/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015148AM passé avec la société EOLE NETTOYAGE pour un montant de 169 980,00 € - Location de balayeuse avec chauffeur ;
- le **20/02/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015147AM passé avec la société SETEO pour un montant forfaitaire de 1 875 € HT - Travaux de balayage des voiries (ancien marché de la commune de Saint Apollinaire) ;
- le **21/05/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015146AM passé avec la société SIGNATURE pour un montant minimum de 15 000 € HT par an et maximum de 40 000 € HT par an - Réfection, entretien et création de signalisation horizontale (ancien marché de la commune de Saint Apollinaire) ;
- le **01/03/2013** : Marché à procédure adaptée n°2015145AM passé avec la société SIGNAUX GIROD BOURGOGNE pour un montant minimum de 6 000 € TTC par an et maximum de 20 000 € TTC par an - Fourniture de panneaux de signalisation verticale et accessoires de pose (ancien marché de la commune de Saint Apollinaire) ;
- le **05/11/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015133AM passé avec la société Hubert ROUGEOT Meursault pour un montant de 118 757,00 euros HT (tranche ferme & tranche conditionnelle) Rénovation de voirie de la rue Pablo Picasso à Talant ;
- le **25/07/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015132AM passé avec la société SAS BAFU pour un montant de 4 545,00 euros HT - Maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la rue Estienne d'Orves à Talant ;
- le **25/03/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015131AM passé avec la société ARTELIA Ville et Transport SAS pour un montant de 11 800,00 euros HT- Maîtrise d'œuvre relative au programme voirie 2014-2015 à Talant ;

- le **02/03/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015129AM passé avec la société DUC ET PRENEUF pour un montant de 10 089,28 euros HT - Entretien des rues, trottoirs et parkings pour l'année 2015 (Fontaine-les-Dijon) - Lot 2 : désherbage des rues, trottoirs et parkings du périmètre de protection rapprochée du champ de captage des gorgets (où toute utilisation de pesticide est interdite) ;
- le **02/03/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015128AM passé avec la société PHYTRA ECOLOGIA pour un montant de 6 813,02 euros HT - Entretien des rues, trottoirs et parkings pour l'année 2015 (Fontaine-les-Dijon) - Lot 1 : désherbage des rues, trottoirs et parkings (hors périmètre de protection rapprochée du champ de captage des gorgets) ;
- le **07/07/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015127AM passé avec la société ESAT ACODEGE - quantités minimum et maximum de 200 à 1 000 composteurs de 400 L, 100 à 1 000 extensions de 200 L, 600 à 4 000 bio-seaux, et de 100 à 1 000 composteurs à usage collectif Fourniture, stockage et distribution de composteurs en kit et équipés - Lot 2 : stockage et distribution de composteurs en kit et équipés ;
- le **09/07/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015126AM passé avec la société QUADRIA - quantités minimum et maximum de 200 à 1 000 composteurs de 400 L, 100 à 1 000 extensions de 200 L, et de 600 à 4 000 bio-seaux - Fourniture, stockage et distribution de composteurs en kit et équipés – Lot 1 : fourniture et livraison de composteurs en kit et équipés ;
- le **19/08/2015** : Marché à procédure adaptée n°2015125AM passé avec la société CMI PROSERPOL pour un montant de 57 640,00 euros HT - Travaux de réaménagement des installations de stockage et distribution de réactifs de l'Usine d'Incineration des Ordures Ménagères du Grand Dijon - Lot 2 : augmentation de la capacité de stockage de lessive de soude caustique dosée à 50 % pour l'unité de traitement des fumées ;
- le **19/08/2015** : Marché à procédure adaptée N°2015124AM passé avec la société CMI PROSERPOL pour un montant de 55 460,00 euros HT - Travaux de réaménagement des installations de stockage et distribution de réactifs de l'Usine d'Incineration des Ordures Ménagères du Grand Dijon - Lot 1 : création d'une unité de stockage et distribution d'acide chlorhydrique ;
- le **18/04/2014** : Marché à procédure adaptée n°2015143AM passé avec la société C.E.E.C pour un montant Minimum de 4 000 € TTC / Maximum de 15 000 € TTC par an - Fourniture du matériel électrique pour l'éclairage public (ancien marché de la commune de Saint Apollinaire) ;

CONTENTIEUX

- Le **15/06/2015** : Mandat donné à Maître Arnaud Brultet pour la constitution de partie civile au nom de la Communauté Urbaine et pour défendre ses intérêts dans un dossier relatif à une agression subie par un agent de Divia-Keolis : dossier c/ Léandre Bricout ;
- Le **24/07/2015** : Mandat donné à Maître Arnaud Brultet pour la constitution de partie civile au nom de la Communauté Urbaine et pour défendre ses intérêts dans un dossier relatif à une agression subie par deux agents de Divia-Keolis : dossier c/ Louis Mbezele Ohana ;
- Le **24/07/2015** : Mandat donné à Maître Arnaud Brultet pour la constitution de partie civile au nom de la Communauté Urbaine et pour défendre ses intérêts dans un dossier relatif à une agression subie par un agent de Divia-Keolis : dossier c/ Jérémy Vest ;
- Le **27/07/2015** : Mandat donné à Maître Arnaud Brultet pour la constitution de partie civile au nom de la Communauté Urbaine et pour défendre ses intérêts dans un dossier relatif à une agression subie par un agent de Divia-Keolis : dossier c/ Abderrahmane Hadj ;

ALIGNEMENT			
ADRESSE DE L'ALIGNEMENT	DATE DE L'ARRETE	N° DE L'ARRETE	NOM ET ADRESSE DU PETITIONNAIRE
10 rue Saint Vincent de Paul.	25/06/15	7750	CABINET GIEN-PINOT Géomètres Experts 41 rue de Mulhouse 21000 dijon
16 rue Saint Vincent de Paul.	26/06/15	7755	MORNAND-JANINSCHENIRER Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 dijon
10 chemin de la Rente de Chatenay.	22/07/15	2015-1	MORNAND-JANINSCHENIRER Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 dijon
7 rue Pierre Boisson.	27/07/15	2015-2	CABINET GIEN-PINOT Géomètres Experts 41 rue de Mulhouse 21000 dijon
Rue du Pont des Tanneries, rue Jérôme Marlet, Rue Bassano et quai Etienne Bernard.21000 Dijon.	10/08/15	2015-3	Géomètres Experts Techniques TOPO 13, rue de la Houe 21800 QUETIGNY
Rue Claus Sluter 21160 Marsannay-La-Côte.	10/08/15	2015-4	CABINET GIEN-PINOT Géomètres Experts 41 rue de Mulhouse 21000 dijon
6 et 8, rue du Bailly, Rue au Bouchet. 21000 Dijon.	10/08/15	2015-5	CABINET GIEN-PINOT Géomètres Experts 41 rue de Mulhouse 21000 dijon
2, rue de l'Hôpital, 1, rue du Faubourg Raines 21000 Dijon.	07/08/15	2015-6	MORNAND-JANINSCHENIRER Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 dijon

CONCESSIONS CINÉRAIRES				
A compter du	Titulaire	N° de concession	Durée (années)	Montant
02/12/14	Monsieur Jean BERARD	E-N-43	30	-132,79 €
22/04/2015	Mademoiselle Frédérique IVORRA	E-G1-132	15	160,00 €
24/04/2015	Madame Marcelle HECTOR	E-M1-10	15	160,00 €
25/04/2015	Monsieur Cataldo GATALETA	E-04-06-006	30	1 842,00 €
27/04/2015	Monsieur Michel BRIOTTET	E-M-5	30	320,00 €
27/04/2015	Madame Filoména DURISOTTI	E-G1-134	15	160,00 €
28/04/2015	Madame Françoise JOUBERT	E-04-06-001	30	1 842,00 €
29/04/2015	Madame Sandrine GIRARD	E-K1-41	15	227,00 €
04/05/2015	Monsieur Gilbert PESCAIRE	O-01-01-072	50	2 958,00 €
05/05/2015	Monsieur Pierre LELORD	E-G1-135	30	320,00 €
05/05/2015	Monsieur Pierre LEPAGE	E-G1-136	15	160,00 €
06/05/2015	Madame Agnès PRUDON	E-F1-38	15	160,00 €
07/05/2015	Monsieur Bernard MAGNIEN	E-I-23	15	160,00 €
09/05/2015	Madame Michèle FRANCOIS	C-D-14	30	696,53 €
11/05/2015	Monsieur Olivier SIMIAND	E-H-33	15	156,00 €
11/05/2015	Madame Marie-Thérèse DIVRY-AELLEN	E-04-012-015	6	351,00 €
12/05/2015	Madame Françoise JOLIVOT	E-M-65	30	320,00 €
13/05/2015	Monsieur Daniel ROSSIGNOL	E-04-06-008	30	1 842,00 €
17/05/2015	Monsieur Gérard BOUCHE	E-D1-87	15	-105,24 €
18/05/2015	Monsieur Patrick GUERIN	E-04-06-003	6	408,00 €
18/05/2015	Madame Honorine HUCHARD	E-04-06-005	6	408,00 €
18/05/2015	Monsieur Marc VINCENT	E-G1-137	15	160,00 €

18/05/2015	Madame Sylvie MAZURIER	E-K1-42	50	757,00 €
18/05/2015	Madame Sylvie PIROCHE	E-K1-43	15	227,00 €
22/05/2015	Madame Corinne RIBEIRO-GARCIA	E-M1-9	30	320,00 €
26 /05/2015	Madame Anne CARRERE CLEMENCEAU	E-M1-8	50	534,00 €
26/05/2015	Madame Nathalie GUERRA	E-G1-138	15	160,00 €
28/05/2015	Monsieur René GAUDEAUX	E-K1-44	30	454,00 €
28/05/2015	Madame Josette bœuf	E-04-06-007	15	1 018,00 €
28/05/2015	Madame Marie-Claude NUNES	E-04-06-010	30	1 842,00 €
01/06/2015	Monsieur Michel BRIN Madame Marie-Louise BRIN	E-M-67	15	160,00 €
01/06/2015	Madame Pierrette YUNG	E-F1-68	15	160,00 €
02/06/2015	Monsieur Julien CARRIER	E-M1-13	50	534,00 €
05/06/2015	Monsieur Chistian CALAFATO	O-01-00-030	6	408,00 €
23/05/2015	Madame Martine LAFOSSE	E-M-63	15	160,00 €
15/06/2015	Monsieur Aurélien VOURIOT	I-N1-31	30	1 277,00 €
17/06/2015	Mademoiselle Kathleen MARLIN	E-G1-139	15	160,00 €
19/06/2015	Monsieur Henri REMONNAY	E-K1-45	15	227,00 €
30/06/2015	Monsieur Robert CORNAUT	E-02-06-013	6	371,00 €
06/07/2015	Madame Marie GUILLAUME	I-N1-33	15	642,00 €
07/07/2015	Monsieur Roland DUMAS	E-K1-46	15	227,00 €
07/07/2015	Madame Jacqueline SIMON	E-04-06-012	30	1 842,00 €
08/07/2015	Madame Mireille LEGENDRE	I-N1-34	15	642,00 €
15/07/2015	Madame Anna DUPONT	E-04-06-009	15	1 018,00 €
16/07/2015	Monsieur Gilles KARRER	C-F1-12	15	368,00 €
18/07/2015	Madame Jeannine PRUDENT	E-04-06-011	30	1 842,00 €
20/07/2015	Madame Martine PICHOT	E-M-52	30	320,00 €
23/07/2015	Monsieur Nicolas SASSI	I-N1-35	15	642,00 €
24/07/2015	Monsieur Michel BARET	E-04-06-014	30	1 842,00 €
24/07/2015	Madame Arlette NOELLAT	E-I-14	15	159,00 €
27/07/2015	Madame Renée REGNIER	E-G1-140	15	160,00 €
28/07/2015	Madame Monique GUIBERT	E-K1-47	30	454,00 €
28/07/2015	Monsieur Fernand ALLER	E-M-61	30	320,00 €
03/08/2015	Madame Georgette ROYAL	E-K1-48	15	227,00 €
04/08/2015	Monsieur Paul COMGRAIN	E-G1-141	15	160,00 €
05/08/2015	Madame Gwenaëlle TISSERANDOT	E-M-54	15	160,00 €
06/08/2015	Madame Yolande HUARD-PERRARD	E-F-31	15	160,00 €
28/08/2015	Monsieur Bruno GAMET	E-G1-142	15	160,00 €
19/08/2015	Madame Isabelle MARTIN	E-K1-49	15	227,00 €
21/08/2015	Madame Marie-Thérèse PLOTON	E-04-12—017	6	351,00 €

Les procès verbaux des séances du Conseil de Communauté du 25 juin 2015 et du 10 août 2015 ont été remis sur table en séance.

1. Installation de nouveaux conseillers communautaires

LE CONSEIL PREND ACTE :

- **de l'installation** de Messieurs Adrien GUENE et Yves-Marie BRUGNOT en qualité de conseiller communautaire.

2. ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES Désignation du secrétaire de séance

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **de désigner** Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pour remplir les fonctions de secrétaire de la séance du Conseil de Communauté.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATIONS

3. POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME Adhésion de la Communauté urbaine du Grand Dijon à l'Association Grand Dijon Médiation

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **d'adhérer** à l'association dénommée Association Grand Dijon Médiation, en cours de constitution et à laquelle adhéreront les cinq communes de la politique de la ville du Grand Dijon et les cinq bailleurs sociaux, dès le dépôt des statuts en Préfecture ;
- **d'adopter** le projet de convention financière partenariale, qui définira les modalités de participation et de financement de chacun des membres adhérents et spécifiera également les conditions du fonctionnement du dispositif afin de permettre d'une part, de verser, avant le 30 novembre 2015, sur le compte ouvert par ladite association dès lors qu'elle sera constituée, le règlement de 25 % de la participation financière due au titre de 2016, somme qui viendra en déduction de la totalité des sommes dues en fin d'exercice, faisant en conséquence l'objet d'un réajustement sur l'exercice 2017 et d'autre part, de prévoir le versement de la cotisation annuelle ;
- **de nommer** Madame Colette POPARD représentante de la Communauté urbaine du Grand Dijon au sein de cette future association ;
- **d'autoriser** le Président à signer la dite convention financière.

SCRUTIN : POUR : 62 ABSTENTION : 7
 CONTRE : 6 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATIONS

4. POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME Subvention 2015 au Centre Départemental d'Accès aux Droits (CDAD)

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **de mandater** le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 3 000 € au Centre Départemental d'Accès aux Droits ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur les budgets 2015 de la Communauté urbaine du Grand Dijon.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATIONS

5. POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME Subvention 2015 à l'UDMJC 21 pour le Grand Déj' des associations

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITY :

- **de mandater** le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 8 000 € à l'UDMJC 21 ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur les budgets 2015 de la Communauté urbaine du Grand Dijon.

SCRUTIN : POUR : 60 ABSTENTION : 4
 CONTRE : 2 NE SE PRONONCE PAS : 9
 DONT 13 PROCURATIONS

6. POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME Subvention 2015 à la SDAT

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITY :

- **d'approuver** l'avenant n°8 joint à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à apporter des modifications de détails ne remettant pas en cause son économie générale pour tenir compte des négociations avec les autres co-financeurs et partenaires ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à verser la subvention 2015 de 357 200 € à la SDAT ;
- **de prélever** les sommes sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 73 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 2 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATIONS

7. POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME FEDER AXE 5 - Candidature du Grand Dijon aux fonds structurels européens 2014-2020

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITY :

- **d'approuver** la candidature du Grand Dijon à l'axe 5 du programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 annexée à la délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention-cadre et à procéder, si nécessaire, à des ajustements de cette dernière ne modifiant pas son économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter les demandes de subvention pour les projets propres du Grand Dijon éligibles à l'axe 5 du programme opérationnel FEDER-FSE ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter toutes demandes de subvention pour les projets du Grand Dijon qui pourraient être éligibles aux autres axes du programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 de même d'ailleurs qu'aux autres programmes européens lorsque les projets de la collectivité sont susceptibles d'y être éligibles.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à procéder à tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 74 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 1
 DONT 13 PROCURATIONS

8. POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME Habitat à loyer modéré - Réhabilitation thermique - programmation 2015/2020 : modalités de soutien financier du Grand Dijon

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'adopter** les dispositions d'intervention financière 2015-2020 en faveur des opérations de réhabilitation thermique du parc à loyer modéré telles que précisées ci-avant ;

- **de dire** que ces dispositions prennent effet pour l'ensemble des dossiers de demande de financement éligibles déposés à compter de la présente délibération ;
- **de dire** que chaque opération soutenue par le Grand Dijon dans le cadre de ce dispositif fera l'objet d'une délibération spécifique ;
- **de subordonner** le versement des subventions aux bénéficiaires, à l'effectivité des engagements pris lors du dépôt du dossier de demande de financement et à la justification des dépenses réalisées ;
- **de dire** que les dépenses correspondantes seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants, en cohérence avec les modalités de mise en œuvre du dispositif d'intervention communautaire ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de cette décision.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATIONS

9. POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME Composition de la CLAVAP du Grand Dijon et représentation dans des organismes extérieurs - Mise à jour

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **de modifier** la composition de la CLAVAP en désignant 2 nouveaux membres :
 - M. François Rebsamen, en remplacement de M. Alain Millot ;
 - M. Thierry Falconnet, en remplacement de M. Jean Esmonin ;
- **de désigner** Monsieur Thierry Falconnet, en remplacement de M. Jean Esmonin dans les organismes suivants :
 - EPFL
 - EPLAAD/SPLAAD
 - ADILCO (association départementale d'information sur le logement de la Côte d'Or)
 - S.A d'HLM VILLEO

SCRUTIN : POUR : 60 ABSTENTION : 4
 CONTRE : 2 NE SE PRONONCE PAS : 9
 DONT 13 PROCURATIONS

10. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Pharmimage - Plate-forme de radiomarquage - Convention quadripartite avec les crédit-bailleurs

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'approuver** le projet de convention quadripartite à intervenir entre le Groupement d'Intérêt Economique Pharm'Image, la Communauté Urbaine du Grand Dijon, LIXXBAIL et NATIXIS LEASE précisant que le versement du solde de la subvention devra intervenir en une seule fois après réalisation des investissements, et qu'il sera affecté aux 30 premiers loyers,
- **d'autoriser** le versement du solde de la subvention accordée au GIE Pharm'Image et aux sociétés de crédit-bail LIXXBAIL et NATIXIS LEASE pour un montant de 120 000 €.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATIONS

11. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Pôle de Gérontologie Interrégional Bourgogne Franche-Comté (PGI BFC) - Demande de subvention de fonctionnement 2015

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **d'attribuer** à l'association Pôle de Gérontologie Interrégional Bourgogne-Franche-Comté aux côtés des autres collectivités territoriales, une subvention de 10 000 € au titre de son exercice 2015 ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2016.

SCRUTIN : POUR : 70 ABSTENTION : 4
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 1
DONT 13 PROCURATIONS

12. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE SATT Grand Est - Welience Agro-Environnement - Gestion des serres du Technopôle Agro-Environnement "AgrOnov" à Bretenière - Demande de subvention

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'attribuer** une subvention à SATT Grand Est, d'un montant de 40.000 €, au titre de la prise en charge des serres du Technopôle Agro - Environnement de Bretenière par son département « Welience Agro - Environnement » ;
- **d'approuver** le projet de convention à intervenir entre SATT Grand Est et la Communauté Urbaine du Grand Dijon, précisant les modalités de versement de cette subvention ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 13 PROCURATIONS

13. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Aria Bourgogne - Pôle Vitagora - Foire gastronomique 2015 "Quartier des Saveurs" - Demande de subvention

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'attribuer** une subvention de 15 000 € à l'ARIA Bourgogne, au titre de l'organisation de l'espace « Quartier des Saveurs » dans le cadre de la Foire Gastronomique 2015, dont le versement interviendra selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que la somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 13 PROCURATIONS

14. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Association Côte-d'Or Partenaires - Cité 21 - 15 ième salon des Collectivités Territoriales de Côte-d'Or - Demande de subvention

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'attribuer** une subvention de 1 000 € à l'Association Côte d'Or Partenaires, pour l'organisation du 15^{ème} Salon des Collectivités Territoriales de Côte d'Or.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 13 PROCURATIONS

15. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR Convention de partenariat "UniverCités" - Grand Dijon - Ville de Dijon - Université

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'affirmer** le soutien de la Communauté urbaine du Grand Dijon à l'Université de Bourgogne;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat intervenant entre l'Université de Bourgogne, la Ville de Dijon et le Grand Dijon ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte découlant de cette convention ;
- **de dire** que les crédits se rapportant à cette convention seront inscrits annuellement au budget de la collectivité.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATIONS

16. DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC Appel à projets "Mobilité Rurale 2015" lancé par le Conseil Régional de Bourgogne, en partenariat avec l'ADEME - Participation du Grand Dijon

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **d'approuver** la participation du Grand Dijon à l'appel à projets « Mobilité rurale 2015 » ;
- **d'approuver** dans ce cadre la mise en œuvre d'un projet « d'auto-stop organisé » en complément de l'offre du réseau Divia Bus&Tram ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées auprès de la Région Bourgogne, mais aussi auprès des autres financeurs potentiels dont l'Etat et l'Europe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 67 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 8 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATIONS

17. DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC Prioribus - Projet de Transport à Haut Niveau de Service – Constitution du jury pour le choix de la maîtrise d'oeuvre

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à engager la procédure d'appel d'offre restreint pour la désignation du maître d'œuvre,
- **de procéder** à l'élection de cinq représentants titulaires et de cinq représentants suppléants du Conseil de Communauté pour siéger au jury,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté Urbaine du Grand Dijon, tous actes et documents à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN : POUR : 70 ABSTENTION : 1
 CONTRE : 4 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATIONS

18. DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC Avenant n° 3 à la Convention de délégation de la Fourrière automobile du Grand Dijon

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **d'approuver** la prorogation de la durée de la convention de délégation de la Fourrière automobile pour une durée de huit mois,
- **d'autoriser** Monsieur le Président, à signer l'avenant N°3 annexé au présent rapport ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution.

SCRUTIN : POUR : 71 ABSTENTION : 4
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 13 PROCURATIONS

19. CULTURE ET SPORTS Soutien aux clubs professionnels - Subvention au titre des missions d'intérêt général - Acompte de 150 000 € - Convention de financement à conclure entre le Grand Dijon et la SASP JDA Dijon Basket

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'approuver** la convention ci-annexée, pour la réalisation de missions d'intérêt général entre la Communauté Urbaine du Grand Dijon et la SASP JDA Dijon Basket, portant l'octroi d'un acompte de 150 000 euros pour la saison 2015-2016 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention et à lui apporter des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur le budget 2015.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 13 PROCURATIONS

* * * * *

Fait à Dijon, le / 5 OCT. 2015

Le Président,

François REBSAMEN

François Rebsamen

